

FOUAD ABOU NADER

Avec Nathalie Duplan et Valérie Raulin

LIBAN :

LES DÉFIS DE LA LIBERTÉ

LE COMBAT D'UN CHRÉTIEN D'ORIENT



Éditions de
L'Observatoire

Liban : les défis de la liberté

FOUAD ABOU NADER
avec Nathalie Duplan et Valérie Raulin

Liban :
les défis de la liberté
Le combat d'un chrétien d'Orient

Carte du Liban © Yann Magdelaine

ISBN : 979-10-329-0907-2

Dépôt légal : 2021, juin

© Éditions de l'Observatoire/Humensis 2021
170 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

*À Sandra,
mon épouse, mon havre de paix.*

« Le dévouement au bien commun, voilà ce qui est nécessaire, puisque le moment est venu de rebâtir. Et justement, pour vous, jeunesse libanaise, ce grand devoir prend un sens immédiat et impérieux, car c'est une patrie que vous avez à faire. Sur ce sol merveilleux et pétri d'histoire, appuyés au rempart de vos montagnes, liés par la mer aux activités de l'Occident, aidés par la sagesse et par la force de la France, il vous appartient de construire un État. Non point seulement d'en partager les fonctions, d'en exercer les attributs, mais bien de lui donner cette vie propre, cette force intérieure, sans lesquelles il n'y a que des institutions vides. Il vous faudra créer et nourrir un esprit public, c'est-à-dire une subordination volontaire de chacun à l'intérêt général, condition sine qua non de l'autorité des gouvernants, de la vraie justice dans les prétoires, de l'ordre dans les rues, de la conscience des fonctionnaires. Point d'État sans sacrifices : d'ailleurs, c'est bien de sacrifices qu'est sorti celui du Liban¹. »

Charles de Gaulle, discours prononcé
le 3 juillet 1931 à Beyrouth,
à l'occasion de la distribution des prix
de l'université Saint-Joseph

1. Karim Émile Bitar, Clotilde de Fouchécour (dir.), *Le Cèdre et le Chêne. De Gaulle et le Liban, les Libanais et de Gaulle*, Geuthner, 2015.

Introduction

Depuis la fin de la guerre¹, en 1990, je n'ai qu'une préoccupation : m'assurer que mes enfants ne revivent pas ce que j'ai vécu. Je ne veux pas qu'ils aient à prendre les armes un jour. Ni eux, ni aucun jeune de leur âge. Pour cela, un travail de mémoire est nécessaire, surtout si l'on considère la situation dramatique par laquelle passe notre pays. Nous ne pouvons pas comprendre notre actualité, ni construire le Liban de demain, si nous ne connaissons pas notre histoire.

À travers ces lignes, je voudrais raconter mon combat, affirmer ma foi dans mon pays, livrer ma vision de ce que le Liban devrait être si nous engageons les réformes qui s'imposent, pour que notre formule unique de coexistence soit viable et vivable.

Cet ouvrage ne parle pas seulement du passé, il est une réponse à l'histoire. De cette longue guerre à laquelle j'ai participé, je tire des conclusions qui viennent étayer mes réflexions et les solutions que j'avance pour édifier le Liban de demain.

1. Une brève chronologie de la guerre du Liban, ainsi qu'une carte, un arbre généalogique de Fouad Abou Nader et une liste des présidents se trouvent en fin d'ouvrage.

Notre génération a payé un prix très élevé pour sauvegarder notre patrie. Je ne veux pas que ces cinquante ans de souffrances n'aboutissent à rien. Je n'ai pas envie que nous soyons dans le déni, dans un marché de dupes, ou encore que certains soient en train de façonner leur Liban sans tenir compte de l'ensemble de leurs compatriotes.

La guerre a transformé le jeune milicien que j'étais, mais mes valeurs n'ont pas changé. Ce qui a évolué, c'est la façon de traiter « l'autre ». Avant, j'avais un ennemi à abattre : les Palestiniens et leurs alliés, à savoir mes compatriotes druzes, musulmans chiites ou sunnites, et chrétiens communistes. L'adversaire libanais d'hier est, aujourd'hui, un partenaire privilégié avec lequel je dialogue, et dont je respecte l'approche, même si je ne l'approuve pas.

Nombreux sont ceux qui ont oublié les circonstances qui ont conduit à l'embrassement du pays en 1975. Il faut écrire le positif comme le négatif, pour que les générations futures apprennent de notre expérience, de nos erreurs, et qu'elles aient conscience de ce qui s'est produit. En même temps, j'aimerais qu'elles soient fières de ce que nous avons accompli. Nous avons dû combattre, mais il serait faux de prétendre que nous avons eu tort et que nous sommes responsables de la situation dans laquelle le Liban se trouve aujourd'hui. D'autres que moi ont rédigé des actes de contrition, mais je n'ai rien à me faire pardonner dans cette guerre. Nous avons bien agi. Lorsque je me suis engagé, j'étais convaincu – et je le suis toujours – que nous n'avions pas d'autre choix. Cela ne signifie pas que nous n'avons pas commis d'erreurs durant ces quinze années de conflit (1975-1990) – nous en avons fait beaucoup –, mais notre vision stratégique était correcte. Les Palestiniens ne nous ont

laissé aucune autre option. En 1975, ils avaient instauré un État dans l'État. Une majorité d'entre eux étaient politisés, y compris parmi les civils. Tous étaient acquis à l'idée de résistance armée contre Israël et ils se sont retournés contre nous, alors même que nous les avons largement accueillis dès 1948.

La guerre du Liban est souvent qualifiée de « guerre civile ». Certes, il y avait une composante libano-libanaise, mais elle ne pesait pas lourd dans la balance. En réalité, tous les partis pro-palestiniens et les partisans de la politique panarabe de Nasser se sont coalisés pour faire tomber la présidence chrétienne de l'État libanais et cette démocratie unique dans le monde arabe. Nous avons donc eu face à nous les Palestiniens, les Syriens et leurs acolytes, puis les Israéliens. Comment parler de guerre civile ?

De cette guerre, j'aimerais que l'on retienne l'élan extraordinaire qu'elle a provoqué, notamment au tout début, en 1975-1976, lorsque tout le monde se sentait concerné pour préserver le Liban et son indépendance. Mais ce conflit a duré quinze ans et nous l'avons perdu. Nous avons vécu sous occupation syrienne¹ durant quinze nouvelles années. La Résistance, principalement chrétienne, a été muselée. La botte syrienne a mis à profit sa présence notamment en faisant promulguer la loi sur la naturalisation en 1994² : 202 000 personnes³, essentiellement syriennes et palestiniennes, ont été faites libanaises – 150 929 musulmanes et seulement 51 071 chrétiennes. Et sur les 150 929 musulmanes,

1. Jusqu'en 2005 ; le sud du pays, lui, a connu une occupation israélienne jusqu'en 2000.

2. Pour devenir libanais, un décret présidentiel est nécessaire.

3. Avec, parfois, conjointes (seuls les hommes transmettent la nationalité) et descendance, même si un dossier est en principe nominatif.

100 586 étaient sunnites, contre 30 281 chiïtes, 4 267 druzes, et 7 541 alaouites¹. L'occupant syrien a donc modifié la démographie d'une façon irréversible. Dans ce pays qui repose sur l'équilibre entre communautés, c'est fondamental.

À travers ce livre, je voudrais tenter de proposer des pistes pour ériger le Liban de demain : une nation où les chrétiens puissent vivre avec leurs partenaires musulmans en toute liberté, dignité, sécurité et égalité.

Dignité veut dire que nous ne voulons pas être ou devenir comme les chrétiens des autres pays arabes, à savoir des *dhimmi*. Égalité signifie que nous et les musulmans allons tous vivre avec les mêmes droits et les mêmes devoirs, et que chacun doit accepter et respecter l'autre. D'autant que s'il n'y avait pas eu de chrétiens rebelles dans ce pays qui, durant des siècles, ont tenu bon contre tous les envahisseurs, il n'y aurait pas eu de Liban. Les chrétiens ont créé ce pays avec son visage de pluralité. Dès le début, sous le mandat français, nous avons demandé aux musulmans de bâtir avec nous ce pays singulier dans tout le Moyen-Orient ; un pays que nous avons voulu vierge de tout apartheid. Nous avons volontairement choisi d'établir un modèle unique au Proche-Orient où tant les musulmans que les chrétiens auraient un rôle et une présence politiques reconnus. Nous pouvons donc légitimement exiger cette dignité.

J'associe la liberté à la dignité. Dans divers pays arabes, les chrétiens jouissent d'une relative liberté. Dans la Syrie de Hafez el-Assad ou dans l'Irak de Saddam

1. Chiffres auxquels il faut ajouter les 8 254 musulmans supplémentaires, toutes confessions confondues, compris dans l'ajout au décret. Source : ministère de l'Intérieur.

Hussein, par exemple, les chrétiens pouvaient aller à la messe, sonner les cloches, mais ils n'osaient pas s'exprimer d'un point de vue politique. C'est une liberté sans dignité. Les coptes d'Égypte sont entre 10 et 12 millions. Ils sont libres de pratiquer leur religion. Néanmoins, quand une de leurs églises s'écroule, ils n'ont pas le droit de la réparer. Ils ont la liberté de culte mais pas la liberté religieuse. C'est une liberté sans dignité. Dignité ne signifie pas seulement avoir le droit de vivre et de respirer, mais participer à la vie civile et politique du pays. Avoir son mot à dire : c'est cela, la dignité.

Le Liban est fondé sur 18 communautés religieuses¹ qui se partagent le pouvoir. Depuis l'accord de Taëf (1989) qui a consacré une nouvelle répartition des prérogatives², nous sommes face à cette alternative : soit la formation d'un cabinet d'union nationale avec une distribution aléatoire des postes et une division du « gâteau », entraînant népotisme et corruption ; soit des conflits internes qui aboutissent à des guerres. Nous n'avons jamais trouvé cette troisième voie qui conduirait à une III^e République³ dont la formule nous permettrait de créer un véritable État de droit.

Les Libanais appartiennent d'abord à leur communauté, à leur religion. La notion de citoyenneté n'est pas

1. Douze confessions chrétiennes : maronite, melkite, orthodoxe, syriaque catholique, syriaque orthodoxe, arménienne apostolique, arménienne catholique, assyrienne, chaldéenne, copte, latine, protestante ; quatre musulmanes : sunnite, chiite et deux ramifications chiites, à savoir ismaélienne et alaouite ; et les religions druze et juive.

2. Pour rappel, au Liban, le président de la République est maronite ; le président du Conseil des ministres (Premier ministre), sunnite ; le président de la Chambre des députés, chiite.

3. En partant du principe que 1943 (l'indépendance du Liban) représente la I^{re} République et que 1989 (avec l'accord de Taëf) représente la II^e.

suffisamment ancrée dans les mentalités. Et la mosaïque libanaise impose un compromis permanent entre les forces musulmanes et les forces chrétiennes – qui se fait souvent au détriment des secondes. À défaut, elles se neutralisent, plongeant notre pays dans un équilibre incertain, susceptible d’être mis à mal à tout moment. C’est ce qui est arrivé en 1948, à la création de l’État d’Israël, avec l’afflux de réfugiés palestiniens auxquels d’aucuns auraient volontiers offert notre pays comme patrie de rechange.

Cette question n’est pas résolue, nous comptons toujours environ 400 000 réfugiés palestiniens. Les partis chrétiens sont perçus comme les principaux opposants à leur implantation – les musulmans étant considérés, eux, comme des sympathisants. C’est la preuve d’une méconnaissance de l’Orient de la part de l’Occident. Chez nous, il n’y a pas deux groupes : les chrétiens et les musulmans. Il y a les chrétiens, les sunnites, les chiïtes, les druzes, les alaouites... La plupart des sunnites libanais seraient favorables à l’implantation des Palestiniens. Les druzes ne veulent pas en entendre parler, même s’ils ne le disent pas ouvertement, persuadés que chrétiens et chiïtes refuseront. Ces derniers défendent leur position de façon diplomatique, arguant que les Palestiniens doivent rentrer chez eux – les intégrer au Liban équivaldrait à trahir leur cause et leur droit au retour.

Je n’ai rien contre les Palestiniens en tant que peuple, mais leur présence au Liban est problématique. Sur notre sol, nous avons toujours des soldats palestiniens, entre autres du Hamas, du Fatah et du FPLP-CG (Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général), qui constituent une menace, surtout ce dernier qui a une position militaire et une caserne près de Quossaya, dans la Bekaa, et dans le village de Naamé, à

côté de Damour. Il nous est impossible de les désarmer car ils bénéficient de la protection du régime syrien et du Hezbollah.

De même, nous hébergeons environ 1,5 million de Syriens¹ (dont près d'un million sont enregistrés auprès de l'UNHCR, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés), alors que notre population n'est que de 4,9 millions d'habitants. Par ailleurs, nous dénombrons 4 200 camps sauvages, sortes de « jungles de Calais ». Des voix sont favorables à ce que ces Syriens restent, d'autres y sont opposées. Aucune mesure cohérente et pérenne n'est prise parce qu'il y a un conflit entre sunnites et chiïtes. Les sunnites ne souhaitent pas un retour des réfugiés syriens chez eux, vu que la majorité d'entre eux est de cette même confession. Néanmoins, des sunnites de Tripoli et de la Bekaa, par exemple, commencent à s'insurger contre les travailleurs syriens qui leur prennent leur travail. En effet, ces derniers peuvent se permettre d'accepter des salaires particulièrement bas puisqu'ils touchent une aide financière de la part de l'UNHCR. Sans compter que leurs employeurs sont exemptés des taxes annuelles pour les permis de travail et de séjour, nécessaires à l'embauche de tout étranger, sauf s'il est syrien.

Tant que nous n'arriverons pas à un consensus, le problème demeurera entier, avec ce que cela comporte de défis en termes d'économie, de santé, d'hygiène, de sécurité. La ville sunnite d'Ersal, dans la Bekaa nord-est, est un exemple éloquent : aujourd'hui, cette localité de 30 000 habitants est étouffée par la présence de 120 000 Syriens. Le maire doit gérer cette

1. En 2016, de source officielle, les chiffres étaient : 1,3 million de Syriens enregistrés et entre 700 000 et un million de non enregistrés.

surpopulation qui pèse sur les infrastructures – les réseaux d’approvisionnement en eau et en électricité ne sont pas adaptés –, et qui décuple les risques sanitaires liés à l’écoulement des eaux usées et aux égouts.

Plus le temps passe, plus la situation des réfugiés se complique. Et la nôtre également. Surtout si l’on considère qu’en dix ans, environ 150 000 enfants syriens sont nés au Liban et qu’ils ne connaissent pas la Syrie.

Nous sommes donc à un moment charnière de notre histoire. En 2020, notre pays a célébré les cent ans de sa « création » avec la proclamation du Grand-Liban le 1^{er} septembre 1920. Cette année 2020, spéciale à plus d’un titre – j’y reviendrai –, a marqué également les quarante-cinq ans du début de la guerre et les trente ans de la fin de ce conflit meurtrier. Un siècle après la fondation de notre État, il est temps et urgent de regarder notre passé en face pour définir le Liban que nous voulons.

Car malgré les difficultés, les obstacles, les souffrances, je reste et je resterai dans ce pays. Je veux que mes enfants, et que tous les jeunes, puissent y rester également et soient en mesure d’y construire leur avenir. « Acteur de liberté, le Liban est un pays d’avenir », a dit de notre patrie M^{gr} Pascal Gollnisch, le secrétaire général de l’Œuvre d’Orient. Le destin de ce pays d’avenir, le Liban, est entre nos mains.

Cent ans de vicissitudes

Le Liban est fondé sur l'idée de liberté. En 1920, l'édification de ce pays indépendant, « éternel rebelle », selon le père Michel Hayek¹, tournait précisément autour de cette valeur.

Certains protestent : le Liban est une création artificielle, un accident de l'histoire ! Les frontières de tous les pays du Moyen-Orient sont récentes. Elles ont été tracées par les accords secrets Sykes-Picot signés en 1916 entre la France et le Royaume-Uni afin de dépecer l'Empire ottoman à la fin de la guerre. Mais le Liban n'est pas un pays fabriqué de toutes pièces. De longue date, il a constitué une entité propre. Politiquement, l'émirat du Mont-Liban – au xvii^e siècle, sous l'égide de Fakhreddine II revenu de Toscane, imprégné d'idées et de cultures européennes – est considéré comme le préambule du Liban moderne. Déjà, à l'époque, ce coin de terre, cette montagne libanaise aride – forteresse naturelle, refuge pour toutes les minorités de la région –, jouit d'une certaine indépendance.

Une carte ottomane datant de 1895 montre le Moyen-Orient après 1860 : il n'y a que des *vilayet*

1. Prêtre maronite (1928-2005), théologien, spécialiste du christianisme oriental, islamologue et philosophe.

(provinces) et ce territoire libanais bien délimité, le seul parmi ces pays – qui n'existent pas alors en tant que tels – à être autonome, le fameux gouvernorat ou moutassarifat du Mont-Liban.

Après la Première Guerre mondiale, au cours de la conférence de la paix de 1919 – durant laquelle sera signé le fameux traité de Versailles, le 28 juin –, est annoncée la création de la Société des Nations. Elle reçoit, entre autres, mandat sur d'anciennes colonies de l'Empire allemand et sur des provinces de l'Empire ottoman. Échoient à la France, l'une des six puissances mandataires, l'État autonome du Grand-Liban et la Syrie qui compte l'État de Damas, l'État d'Alep, le territoire des alaouites, l'État des druzes et le sandjak d'Alexandrette.

Le Liban n'aurait pas existé sans les chrétiens, au sens où les musulmans auraient accepté que le pays fasse partie d'une Grande Syrie, ou Royaume arabe de Syrie incluant la Palestine et la Transjordanie. Mais dès la réunion de Versailles, le patriarche maronite Hoayek – qui négociait au nom de tous les Libanais – a demandé son indépendance. Clemenceau a d'ailleurs tenté de le convaincre de se limiter au Mont-Liban et non de réclamer la création du Grand-Liban, qui engloberait en plus Beyrouth, les régions de Tripoli, du Akkar, du Hermel, de la Bekaa ainsi que celles de Rachaya, de Hasbaya et le Sud. Cela pouvait paraître plus sage puisque les chrétiens représentaient alors plus de 70 % du total des habitants du Mont-Liban, alors que dans le Grand-Liban, ils n'auraient formé que 52 % de la population. Mais M^{gr} Hoayek aurait répondu : « L'intérêt des chrétiens est de vivre avec et pour les autres », ajoutant que leur mission est d'être

<i>Table</i>	219
Les massacres ne sont pas là où l'on croit	119
L'aveuglement du monde.....	121
Chapitre 7. Jeu de dupes.....	123
Les Syriens	124
Les Israéliens	128
Le Hezbollah et Amal.....	131
Les Palestiniens	135
Les « convoiteurs ».....	138
Chapitre 8. Sentinelle de la paix.....	143
Nécessaire autocritique	145
Front de la liberté : force de proposition	147
Paralysante bipolarisation	152
Chapitre 9. De l'Iqlim el-Kharroub à Nawraj....	155
Construire avec ses adversaires.....	156
Ennemis d'hier, amis d'aujourd'hui	159
Iqlim el-Kharroub : la leçon	161
Manœuvre politique.....	163
Nawraj : au service de la nation.....	166
Unir les chrétiens	172
Chapitre 10. Liban, mon combat, ma cause.....	177
La volonté de vivre ensemble.....	178
Neutralité pour le Liban	183
Décentralisation	185
Nouveau projet de coexistence	187
Créer une nation.....	191
Au-delà des frontières	195

Épilogue.....	197
Postface de Gwendal Rouillard	201
Brève chronologie	205
Arbre généalogique	211
Présidents de la République libanaise.....	213
Carte du Liban	215